

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION OPCO 2i
23, rue de Balzac
75008 PARIS

ASSOCIATION OPCO 2i

Siège social : 23, rue de Balzac - 75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OPCO 2i relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion***Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables relatifs à la première application des règlements ANC n°2022-06, ANC n°2023-03 et ANC n°2023-07.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément au plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association OPCO 2i constitue des charges à payer pour engagement de financement de formation diminué des annulations probables telles que décrits dans le paragraphe « Dépenses de formation » de la note 4.3 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association pour le calcul des charges à payer. Nous avons notamment examiné, sur la base des éléments disponibles à la date de nos contrôles, les modalités de détermination des taux d'annulation d'engagement utilisés.

5 - Vérification des documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

7 - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

NSK AUDIT

A handwritten signature in purple ink, consisting of a large, rounded loop followed by a horizontal line and a small upward stroke at the end.

Manuel Navarro



OPCO 2i

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025

OPCO 2i
23 rue Balzac
75008 PARIS

COMPTE RENDU DE TRAVAUX SUR LES COMPTES
ANNUELS

Les comptes annuels de OPCO 2i pour l'exercice du **1^{er} janvier 2025** au **31 décembre 2025** ci-joints, qui comportent **35** pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 552 728 966 €uros
Résultat net comptable (déficit)	- 8 134 €uros

Fait à Paris,
Le 4 juin 2026

Edwin LIARD
Président

Pascal LE GUYADER
Vice-Président

Sommaire

BILAN 2025 OPCO 2I	3
ACTIF	3
PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT 2025 OPCO 2I	5
RESULTAT DE FORMATION	5
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT & GENERAL	6
SYNTHESE DES RESULTATS PAR DISPOSITIFS	7
BILAN & COMPTE DE RESULTAT PAR AGREMENTS	8
1 – BILAN MOYENS COMMUNS	8
2.1 – BILAN ALTERNANCE	9
2.2 – RESULTAT ALTERNANCE	10
3.1 – BILAN PDC -50	11
3.2 – RESULTAT PDC -50	12
4.1 – BILAN VOLONTAIRE	13
4.2 – RESULTAT VOLONTAIRE	14
5.1 – BILAN CONVENTIONNEL	15
5.2 – RESULTAT CONVENTIONNEL	16
6.1 – BILAN CPF	17
6.2 – RESULTAT CPF	18
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	19
1. INFORMATIONS SPECIFIQUES	19
1.1. <i>Objet social de l'association</i>	19
1.2. <i>Nature et périmètre des activités – moyens mis en œuvre</i>	19
2. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS	20
2.1. <i>Sur le plan général</i>	20
2.2. <i>Péréquation</i>	21
2.3. <i>Transfert de RAN</i>	21
2.4. <i>Cofinancements</i>	21
2.5. <i>Règle de calcul des excédents</i>	21
2.6. <i>TVA</i>	21
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	22
4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	23
4.1. <i>Immobilisations incorporelles, corporelles et financières</i>	23
4.2. <i>Fonds gérés</i>	24
4.3. <i>Dépenses de formation</i>	24
4.4. <i>Subventions</i>	24
4.5. <i>Comptes financiers</i>	25
4.6. <i>Créances</i>	25
4.7. <i>Frais de fonctionnement</i>	25
4.8. <i>Effectif engagements de retraite</i>	25
4.9. <i>Rémunérations et avantages en nature perçus par les 3 personnes exerçant les fonctions les plus élevées</i>	25
5. NOTES SUR LES COMPTES	26
5.1. <i>Actif immobilisé</i>	26
5.2. <i>Amortissements</i>	26
5.3. <i>Actif circulant et comptes de régularisation</i>	27
5.4. <i>Fonds propres et des dettes</i>	27
5.5. <i>Etat de suivi des EFF (en euros)</i>	29
5.6. <i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	31
5.7. <i>État des produits à recevoir, des charges à payer</i>	32
5.8. <i>Fonds gérés</i>	33
5.9. <i>Convention d'Objectifs et de Moyens</i>	33
5.10. <i>Résultat financier après répartition des Moyens Communs</i>	34
5.11. <i>Résultat exceptionnel après répartition des Moyens Communs</i>	34
5.12. <i>Impact du changement de méthode sur le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024</i>	35

BILAN 2025 OPCO 2i

Actif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2025			EXERCICE 2024
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	3 541 764	2 702 892	838 872	604 600
Immobilisations incorporelles en cours	164 673		164 673	302 409
Immobilisations corporelles	4 209 777	3 091 212	1 118 565	1 524 319
Immobilisations en cours				0
Immobilisations financières	1 197 651		1 197 651	1 153 808
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	9 113 865	5 794 104	3 319 761	3 585 136
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	1 144 534 040		1 144 534 040	1 223 097 192
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	89 197 235		89 197 235	79 769 592
Entreprises et comptes rattachés	26 637 713		26 637 713	54 639 219
Autres créances	58 517 162	31 212	58 485 950	67 319 798
Charges constatées d'avance	1 060 885		1 060 885	1 113 668
Disponibilités	229 493 383		229 493 383	236 812 111
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 549 440 417	31 212	1 549 409 205	1 662 751 580
TOTAL DE L'ACTIF	1 558 554 282	5 825 316	1 552 728 966	1 666 336 716

Passif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	67 130 810	65 103 338
Résultat de l'exercice	-8 134	2 027 472
TOTAL DES FONDS PROPRES	67 122 676	67 130 810
FONDS DEDIES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 254 451	6 149 558
Provisions pour charges	99 980	
TOTAL DES PROVISIONS	5 354 431	6 149 558
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés		
France Compétences		
Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 297 006 090	1 431 447 693
Dettes fournisseurs	45 907 541	34 694 999
Dettes fiscales et sociales	12 501 702	19 337 860
Autres dettes	65 366 209	60 493 161
Produits constatés d'avance	59 470 317	47 082 635
TOTAL DES DETTES	1 480 251 859	1 593 056 348
TOTAL DU PASSIF	1 552 728 966	1 666 336 716

COMPTE DE RESULTAT 2025 OPCO 2i

Résultat de formation

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre :		
- du financement des dépenses des actions de formation	783 743 724	783 781 782
- de la péréquation	437 662 092	525 382 065
Contributions collectées	217 490 178	233 005 522
Subventions de formation	39 053 734	54 493 264
Autres produits de formation	2 200 003	11 284 117
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions fonds dédiés		
Total 1 Produits de formation	1 480 149 731	1 607 946 750
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	1 332 894 272	1 462 017 472
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements et abondement CFA	29 349 367	38 836 472
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Autres charges de formation cofinancées	442 346	653 941
Autres charges de formation	2 486 319	5 628 382
Total 2 Charges de formation	1 365 172 304	1 507 136 267
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	114 977 428	100 810 483

Résultat de fonctionnement & général

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges		3 327 360
Reprises de provisions pour risques et charges	2 000 000	105 565
Autres produits	2 415 058	469 690
Total 3 Produits liés au fonctionnement	4 415 058	3 902 616
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	19 032 388	20 260 673
Impôts et taxes	1 101 636	1 300 909
Charges de personnel	46 961 532	45 766 966
Frais de gestion successeur	221 672	236 000
Etudes et prospectives	22 787 285	18 467 225
Diagnostics et Accompagnement	30 467 572	20 237 260
Qualité	78 508	198 204
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 537 893	4 177 613
Autres charges	84 822	6 172
Total 4 Charges liées au fonctionnement	123 273 308	110 651 023
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-118 858 250	-106 748 407
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-3 880 822	-5 937 924
Produits financiers	4 888 426	10 580 918
Charges financières	6 787	12 872
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	4 881 639	10 568 047
Produits exceptionnels		8 518
Charges exceptionnelles		75 473
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-66 955
Impôts sur les produits de placements	1 008 951	2 535 695
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	1 008 951	2 535 695
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	- 8 134	2 027 472
Total produits	1 489 453 215	1 622 438 802
Total charges	1 489 461 349	1 620 411 330

Synthèse des résultats par dispositifs

Montant en K€	ALTERNANCE	PDC	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	CPF	TOTAL 2025	TOTAL 2024
PRODUITS DE FORMATION							
Dotation de France Compétences au titre :							
- du financement des dépenses des actions de formation	745 479	38 265				783 744	783 782
- de la péréquation	437 662					437 662	525 382
Contributions collectées			201 983	15 507		217 490	233 006
Subventions de formation			39 054			39 054	54 493
Autres produits de formation		2 200	0			2 200	11 284
Reprise de provisions pour solde adhérent							
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions							
Reprise de provisions fonds dédiés							
Total 1 Produits de formation	1 183 141	40 465	241 037	15 507		1 480 150	1 607 947
CHARGES DE FORMATION							
Charges de formation	1 046 841	36 933	234 716	14 560	-155	1 332 894	1 462 017
Report en fonds dédiés							
Dotations aux amortissements et aux provisions							
Investissements et abondement CFA	29 040		309			29 349	38 836
Reversements France Compétences							
Reversements au titre des disponibilités excédentaires			442			442	654
Autres charges de formation cofinancées			2 200	331		2 486	5 628
Autres charges de formation	-43				-1		
Total 2 Charges de formation	1 075 837	36 933	237 667	14 890	-156	1 365 172	1 507 136
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	107 304	3 531	3 369	617	156	114 977	100 810
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT							
Subventions de fonctionnement							3 327
Transferts de charges							106
Reprises de provisions pour risques et charges	1 807	58	111	24		2 000	
Autres produits	2 153	70	132	60		2 415	470
Total 3 Produits de fonctionnement	3 960	128	243	84		4 415	3 903
CHARGES DE FONCTIONNEMENT							
Autres Achats et charges externes	17 072	552	1 048	361		19 032	20 281
Impôts et taxes	995	32	61	13		1 102	1 301
Charges de personnel	42 429	1 372	2 605	556		46 962	45 767
Frais de gestion successeur	200	6	12	3		222	236
Etudes et prospectives	22 169	187	355	76		22 787	18 467
Diagnostics et Accompagnement	27 527	890	1 690	361		30 468	20 237
Qualité	71	2	4	1		79	198
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	2 293	74	141	30		2 538	4 178
Autres charges	77	2	5	1		85	6
Total 4 Charges de fonctionnement	112 832	3 119	5 921	1 401		123 273	110 651
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-108 872	-2 991	-5 678	-1 317	0	-118 858	-106 748
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-1 568	540	-2 308	-700	156	-3 881	-5 938
Produits financiers	1 148	27	3 309	404		4 888	10 581
Charges financières	6	0	0	0		7	13
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	1 142	27	3 309	404	0	4 882	10 568
Produits exceptionnels	0						9
Charges exceptionnelles	0						75
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	0	0	-67
Impôts sur les produits de placements	274	6	664	64		1 009	2 536
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	274	6	664	64	0	1 009	2 536
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	-700	561	336	-361	156	-8	2 027
Total produits	1 188 250	40 620	244 589	15 995	0	1 489 453	1 622 439
Total charges	1 188 950	40 059	244 253	16 356	-156	1 489 461	1 620 411

BILAN & COMPTE DE RESULTAT PAR AGREMENTS

1 – Bilan moyens communs

BILAN
Moyens Communs
au 31 décembre 2025
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	PASSIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	3 541 764	2 746 065	Report à nouveau		
Immobilisations incorporelles en cours	164 673	302 409	Résultat de l'exercice		
Immobilisations corporelles	4 209 777	4 221 757	Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières	1 197 469	1 153 626	Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles	-2 702 892	-2 141 465			
Amortissements Immobilisations corporelles	-3 091 212	-2 697 437			
Compte de liaison investissement	-3 319 579	-3 584 954			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	TOTAL DES FONDS PROPRES	0	0
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques	5 254 451	6 149 558
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	2 020 751	1 416 315	Provisions pour charges	99 980	
Entreprises et comptes rattachés			TOTAL DES PROVISIONS	5 354 431	6 149 558
Disponibilités	19 783 771	20 155 593	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie	74 260 054	64 635 819	Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun	44 045 087	37 732 150	Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun		
			Compte de liaison entre dispositif	94 043 824	84 791 413
			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation		
			Dettes fournisseurs	45 192 450	33 561 444
			Dettes fiscales et sociales	7 648 467	9 125 422
Autres créances	11 396 117	9 137 801	Autres dettes	215 557	355 630
Charges constatées d'avance	1 060 885	1 113 668	Produits constatés d'avance	111 935	207 880
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	152 566 665	134 191 347	TOTAL DES DETTES	147 212 234	128 041 789
TOTAL DE L'ACTIF	152 566 665	134 191 347	TOTAL DU PASSIF	152 566 665	134 191 347

2.1 – Bilan Alternance

BILAN
Alternance
au 31 décembre 2025
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	PASSIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau		
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	- 700 077	-4 700 000
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	700 000	4 700 000
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	3 118 028	3 379 522			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 118 028	3 379 522	TOTAL DES FONDS PROPRES	-77	
			FONDS DEDES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences	1 136 722 916	1 212 010 017	Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour charges		
Entreprises et comptes rattachés			TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	72 701 297	69 523 620	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	69 751 292	60 931 939
Compte de liaison entre dispositif	85 779 164	83 878 211	Compte de liaison moyen commun	41 370 853	35 569 953
Autres créances	16 929 654	21 126 453	Compte de liaison entre dispositif		
Charges constatées d'avance			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 150 066 042	1 240 452 645
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales		
			Autres dettes	54 062 950	52 963 287
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 312 133 032	1 386 538 301	TOTAL DES DETTES	1 315 251 137	1 389 917 823
TOTAL DE L'ACTIF	1 315 251 060	1 389 917 823	TOTAL DU PASSIF	1 315 251 060	1 389 917 823

2.2 – Résultat Alternance

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre :		
- du financement des dépenses des actions de formation	745 479 224	745 515 473
- de la péréquation	437 662 092	525 382 065
Contributions collectées		
Total 1 Produits de formation	1 183 141 316	1 270 897 538
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	1 046 840 731	1 143 622 242
Investissements CFA	29 039 986	38 836 472
Autres charges de formation	- 43 440	16 455
Total 2 Charges de formation	1 075 837 276	1 182 475 169
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	107 304 040	88 422 369
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Transferts de charges		2 980 436
Reprises de provisions pour risques et charges	1 806 951	94 559
Autres produits	2 153 305	420 718
Total 3 Produits de fonctionnement	3 960 256	3 495 713
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	17 071 677	18 026 840
Impôts et taxes	995 301	1 165 271
Charges de personnel	42 428 588	40 995 117
Frais de gestion successeur	200 276	211 394
Etudes et prospectives	22 169 464	17 789 830
Diagnostics et Accompagnement	27 526 702	18 127 241
Qualité	70 930	177 539
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	2 292 924	3 742 038
Autres charges	76 634	5 529
Total 4 Charges de fonctionnement	112 832 495	100 240 798
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	- 108 872 239	-96 745 085
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	- 1 568 199	-8 322 716
Produits financiers	1 147 948	4 856 426
Charges financières	6 132	11 530
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	1 141 816	4 844 897
Produits exceptionnels		7 630
Charges exceptionnelles		67 604
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL		-59 974
Impôts sur les produits de placements	273 694	1 162 207
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	273 694	1 162 207
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	- 700 077	-4 700 000
Total produits	1 188 249 520	1 279 257 307
Total charges	1 188 949 597	1 283 957 308

3.1 – Bilan PDC -50

BILAN Plan Développement des Compétences au 31 décembre 2025 en Euros

ACTIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	PASSIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	496 597	1 575 057
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	560 546	-1 078 459
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières			Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	85 759	89 194			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	85 759	89 194	TOTAL DES FONDS PROPRES	1 057 143	496 597
ACTIF CIRCULANT			FONDS DÉDIÉS		
			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences	7 811 124	11 087 175	Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour charges		
Entreprises et comptes rattachés			TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	545 317	398 708	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	1 918 455	1 608 152
Compte de liaison entre dispositif	2 160 502		Compte de liaison moyen commun	1 137 873	938 783
			Compte de liaison entre dispositif		1 305 345
			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	9 670 061	10 767 730
			Dettes fournisseurs		
Autres créances	3 181 132	3 605 409	Dettes fiscales et sociales		
Charges constatées d'avance			Autres dettes	302	63 879
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	13 698 075	15 091 292	TOTAL DES DETTES	12 726 691	14 683 889
TOTAL DE L'ACTIF	13 783 834	15 180 487	TOTAL DU PASSIF	13 783 834	15 180 487

3.2 – Résultat PDC -50

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PRODUITS DE FORMATION		
Dotation de France Compétences au titre : - du financement des dépenses des actions de formation	38 264 500	38 266 309
Contributions collectées		
Autres produits de formation	2 200 000	4 800 000
Total 1 Produits de formation	40 464 500	43 066 309
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	36 933 385	41 687 027
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		0
Autres charges de formation		
Total 2 Charges de formation	36 933 385	41 687 027
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	3 531 115	1 379 282
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Transferts de charges		89 740
Reprises de provisions pour risques et charges	58 439	2 847
Autres produits	69 641	12 668
Total 3 Produits de fonctionnement	128 080	105 255
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	552 123	542 783
Impôts et taxes	32 189	35 086
Charges de personnel	1 372 202	1 234 352
Frais de gestion successeur	6 477	6 365
Etudes et prospectives	187 025	175 224
Diagnostics et Accompagnement	890 253	545 806
Qualité	2 294	5 346
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	74 156	112 672
Autres charges	2 478	166
Total 4 Charges de fonctionnement	3 119 199	2 657 801
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-2 991 118	-2 552 546
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	539 996	-1 173 264
Produits financiers	27 222	127 444
Charges financières	198	347
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	27 024	127 097
Produits exceptionnels		230
Charges exceptionnelles		2 036
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 806
Impôts sur les produits de placements	6 475	30 486
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	6 475	30 486
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	560 546	-1 078 459
Total produits	40 619 802	43 299 238
Total charges	40 059 257	44 377 697

4.1 – Bilan Volontaire

BILAN Versements Volontaires au 31 décembre 2025 en Euros

ACTIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	PASSIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	38 459 678	31 643 650
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	336 084	6 816 029
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières	182	182	Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	87 568	74 149			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	87 750	74 331	TOTAL DES FONDS PROPRES	38 795 762	38 459 678
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	87 176 483	78 353 277	Provisions pour risques		
Entreprises et comptes rattachés	9 102 979	37 211 164	Provisions pour charges		
Disponibilités	115 065 068	120 941 211	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			DETTES		
Compte de liaison moyen commun			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison entre dispositif	6 355 056	5 462 624	Compte de liaison moyen commun Trésorerie	1 958 927	1 336 887
			Compte de liaison moyen commun	1 161 878	780 428
Autres créances	24 710 909	30 780 789	Compte de liaison entre dispositif		
Charges constatées d'avance			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	127 816 016	170 576 919
			Dettes fournisseurs	389 100	492 999
			Dettes fiscales et sociales	1 930 779	7 191 365
			Autres dettes	11 087 400	7 110 365
			Produits constatés d'avance	59 358 381	46 874 755
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	242 410 495	272 749 065	TOTAL DES DETTES	203 702 483	234 363 718
TOTAL DE L'ACTIF	242 498 245	272 823 396	TOTAL DU PASSIF	242 498 245	272 823 396

4.2 – Résultat Volontaire

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PRODUITS DE FORMATION		
Contributions collectées	201 982 887	216 609 974
Subventions de formation	39 053 734	54 493 264
Autres produits de formation	3	6 484 116
Reprise de provisions fonds dédiés		
Total 1 Produits de formation	241 036 624	277 587 354
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	234 715 979	263 149 162
Abondement CFA	309 382	
Autres charges de formation cofinancées	442 346	653 941
Autres charges de formation	2 199 596	4 925 062
Total 2 Charges de formation	237 667 302	268 728 165
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	3 369 322	8 859 190
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Transferts de charges		204 700
Reprises de provisions pour risques et charges	110 926	6 494
Autres produits	132 189	28 895
Total 3 Produits de fonctionnement	243 115	240 090
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	1 048 008	1 238 105
Impôts et taxes	61 100	80 032
Charges de personnel	2 604 635	2 815 595
Frais de gestion successeur	12 295	14 519
Etudes et prospectives	355 001	399 692
Diagnostics et Accompagnement	1 689 828	1 245 001
Qualité	4 354	12 194
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	140 760	257 008
Autres charges	4 704	380
Total 4 Charges de fonctionnement	5 920 685	6 062 525
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-5 677 570	-5 822 435
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-2 308 249	3 036 754
Produits financiers	3 309 097	4 978 888
Charges financières	376	792
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	3 308 721	4 978 097
Produits exceptionnels		524
Charges exceptionnelles		4 643
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-4 119
Impôts sur les produits de placements	664 388	1 194 703
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	664 388	1 194 703
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	336 084	6 816 029
Total produits	244 588 836	282 806 857
Total charges	244 252 752	275 990 828

5.1 – Bilan Conventionnel

BILAN Versements Conventionnels au 31 décembre 2025 En Euros

ACTIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	PASSIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	27 134 187	26 882 724
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-360 812	251 464
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières			Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	28 224	42 088			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	28 224	42 088	TOTAL DES FONDS PROPRES	26 773 375	27 134 187
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour risques		
			Provisions pour charges		
Entreprises et comptes rattachés	17 534 734	17 428 055	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	20 203 696	19 977 664	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	631 379	758 842
Compte de liaison entre dispositif	449 103	1 455 923	Compte de liaison moyen commun	374 483	442 986
			Compte de liaison entre dispositif		
Autres créances	2 265 899	2 504 724	France Compétences		
Charges constatées d'avance			Charges à payer pour engagements de financements de formation	9 453 971	9 410 400
			Dettes fournisseurs	325 991	640 556
			Dettes fiscales et sociales	2 922 456	3 021 483
			Autres dettes		
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	40 453 430	41 366 366	TOTAL DES DETTES	13 708 279	14 274 267
TOTAL DE L'ACTIF	40 481 654	41 408 454	TOTAL DU PASSIF	40 481 654	41 408 454

5.2 – Résultat Conventionnel

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PRODUITS DE FORMATION		
Contributions collectées	15 507 291	16 395 548
Subventions de formation		
Autres produits de formation		0
Total 1 Produits de formation	15 507 291	16 395 548
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	14 559 582	14 297 480
Autres charges de formation	330 883	686 865
Total 2 Charges de formation	14 890 465	14 984 345
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	616 826	1 411 203
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Transferts de charges		52 484
Reprises de provisions pour risques et charges	23 683	1 665
Autres produits	59 923	7 409
Total 3 Produits de fonctionnement	83 607	61 558
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	360 581	452 943
Impôts et taxes	13 045	20 520
Charges de personnel	556 106	721 903
Frais de gestion successeur	2 625	3 723
Etudes et prospectives	75 795	102 479
Diagnostics et Accompagnement	360 789	319 212
Qualité	930	3 126
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	30 053	65 895
Autres charges	1 004	97
Total 4 Charges de fonctionnement	1 400 929	1 689 898
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	-1 317 322	-1 628 341
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-700 497	-217 137
Produits financiers	404 159	618 160
Charges financières	80	203
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	404 079	617 957
Produits exceptionnels		134
Charges exceptionnelles		1 190
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-1 056
Impôts sur les produits de placements	64 394	148 300
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	64 394	148 300
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	- 360 812	251 464
Total produits	15 995 056	17 075 400
Total charges	16 355 869	16 823 937

6.1 – Bilan CPF

BILAN Compte Personnel de Formation au 31 décembre 2025 en Euros

ACTIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	PASSIF	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	1 040 347	5 001 908
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	156 126	738 439
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	-700 000	-4 700 000
Immobilisations en cours			Transfert RAN Conventionnel - Volontaire		
Immobilisations financières			Transfert RAN Fonctionnement-Volontaire		
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE			TOTAL DES FONDS PROPRES	496 473	1 040 347
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour risques		
Entreprises et comptes rattachés			Provisions pour charges		
Disponibilités	1 194 234	5 815 314	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			DETTES		
Compte de liaison moyen commun			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Autres créances	2 239	164 621	Compte de liaison moyen commun	700 000	4 700 000
Charges constatées d'avance			Compte de liaison entre dispositif		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 196 473	5 979 936	France Compétences		
TOTAL DE L'ACTIF	1 196 473	5 979 936	Charges à payer pour engagements de financements de formation		240 000
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales		-411
			Autres dettes		
			Produits constatés d'avance		
			TOTAL DES DETTES	700 000	4 939 589
			TOTAL DU PASSIF	1 196 473	5 979 936

6.2 – Résultat CPF

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PRODUITS DE FORMATION		
Contributions collectées		
Total 1 Produits de formation		
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	-155 406	-738 439
Autres charges de formation	-720	0
Total 2 Charges de formation	-156 126	-738 439
TOTAL I - RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION (Total 1 - Total 2)	156 126	738 439
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Transferts de charges		
Reprises de provisions pour risques et charges		
Autres produits		
Total 3 Produits de fonctionnement		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Frais de gestion successeur		
Etudes et prospectives		
Diagnostics et Accompagnement		
Qualité		
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct		
Autres charges		
Total 4 Charges de fonctionnement		
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Total 3 - Total 4)	0	0
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	156 126	738 439
Produits financiers		
Charges financières		
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	0	0
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
Impôts sur les produits de placements		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	-	-
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (III + IV + V - VI)	156 126	738 439
Total produits		
Total charges	-156 126	-738 439

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Informations spécifiques

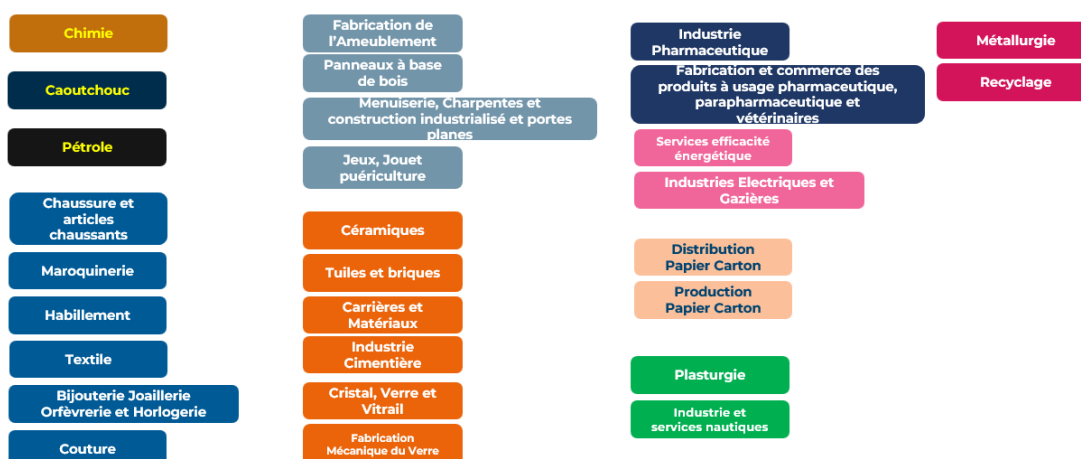
1.1. Objet social de l'association

L'association, en sa qualité de gestionnaire de l'Opérateur de Compétences, a pour mission :

- D'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches ;
- D'apporter un appui technique aux branches pour établir la gestion des emplois et parcours professionnels, en particulier pour mener les travaux de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, l'Observatoire Compétences Industries, en charge de mener les études prospectives des branches et de l'interindustrie, et pour déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation ;
- D'assurer un appui technique aux branches en matière d'ingénierie de certification ;
- D'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle et d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité ;
- De promouvoir les modalités de formation auprès des entreprises, en particulier les formations réalisées en tout ou partie à distance ou en situation de travail ;
- De s'assurer de la qualité des formations qu'elle finance, dans les conditions prévues aux articles L.6136-1 et suivants du Code du travail ;
- De collecter et gérer les contributions supplémentaires ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue, versées sur une base volontaire par toute entreprise relevant de son champ d'intervention ;
- De gérer les contributions Conventionnelles ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue versées en application d'un accord professionnel national.

1.2. Nature et périmètre des activités – moyens mis en œuvre

Les 29 branches professionnelles d'OPCO 2i



Ces missions s'accomplissent sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'un service de proximité assuré par OPCO 2i et sur le territoire ultra-marin via un Opérateur de compétences (AKTO), dans les conditions prévues par la réglementation

2. Contexte et faits marquants

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

2.1. Sur le plan général

Ressources :

Par un courrier circulaire en date du 3 décembre 2025 et conformément au décret n°2025-558 du 21 juin 2025, le Conseil d'Administration de France Compétences a fixé les montants définitifs de la dotation d'OPCO 2i 2025 à 38,3 M€ au titre du Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de 50 salariés (PDC-50) et à 745,5 M€ au titre de l'Alternance.

Les deux dotations sont identiques à celles octroyées en 2024 et s'inscrivent dans un gel continu depuis 2022 des enveloppes Alternance et PDC-50, malgré une progression globale des contributions des entreprises.

Convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 :

L'exercice 2025 s'inscrit dans la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) 2023 – 2025.

Les négociations en vue de la revoyure COM 2025 ont conduit à appréhender la COM de manière triennale et ont réduit l'article 6.1 au montant de 10,8 M€, correspondant à la sous-consommation réalisée par l'OPCO 2i sous le plafond de l'Alternance pour les années 2023 et 2024.

Le plafond de la COM 2025 s'établit de ce fait à 119,1 M€ dont 109,8.

Pour l'exercice 2025, le montant global de la COM s'élève à 118,9 M€ dont 108,9 M€ pour la section Alternance.

Rescrit DLF :

D'un point de vue fiscal, la Direction de la Législation Fiscale (DLF) est venue prolonger le régime dérogatoire de TVA des OPCO tout en précisant les contours d'une réforme approfondie sur le sujet pour 2026.

Ce statu quo a pour effet de placer OPCO 2i en crédit de TVA structurel, avec pour conséquence un remboursement trimestriel de ce crédit par l'administration fiscale.

Dialogue social :

A compter de 2025, OPCO 2i n'est plus collecteur du dialogue social de la branche Plasturgie (contributions versées en 2025 sur MS 2024). OPCO 2i devient collecteur de la branche Papier Carton à compter de la masse salariale 2024 (contributions versées en 2025).

Renouvellement du mandat des commissaire aux comptes :

Le cabinet NSK Audit a remporté le marché concernant le renouvellement du mandat du commissaires aux comptes pour la mission de certification légale des comptes 2025 à 2030 inclus.

2.2. Péréquation

OPCO 2i a recours chaque année à la péréquation pour financer son activité au titre de l'Alternance.

Compte tenu des éléments constatés dans les comptes 2025, une dotation calculée de 437,7 M€ a été provisionnée dans les comptes annuels.

Depuis 2020, OPCO 2i a consommé 2 048,3 M€ de dotations de France Compétences aux fonds de péréquation. Au 31 décembre 2025, le montant non consommé s'élève à 1 058,4 M€, soit un solde de 95,3 M€ au titre de 2023 (pour un total accordé de 543 M€ soit une consommation à hauteur de 82%), 525,4 M€ au titre de 2024 et 437,7 M€ au titre de 2025.

2.3. Transfert de RAN

La section CPF ne porte plus de nouveaux engagements depuis le 1^{er} janvier 2020. Au 31 décembre 2025, au regard des ajustements d'engagements sur exercices antérieurs, un transfert de report à nouveau de cette section au profit de l'Alternance a été effectué à hauteur de 0,7 M€, portant ainsi le montant total transféré depuis 2020 à 113,2 M€.

2.4. Cofinancements

Le 5 février 2025, la Convention du Fonds Social Européen a été signée à hauteur de 31 M€ (dont 5% de frais de gestion soit 1,05 M€). Cette convention a pour objectif d'améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques.

OPCO 2i a continué à bénéficier localement de subventions du Fonds de Transition Juste (FTJ), nouvel outil de programmation du Pacte vert pour l'Europe qui vise à atténuer l'impact économique et social de la transition vers la neutralité climatique dans les territoires les plus émetteurs de CO2 d'origine industrielle, de permettre la reconversion des salariés des secteurs en déclin et en transformation et adapter les compétences des salariés des secteurs en transformation. Ce projet s'étend jusqu'en 2028 et est piloté par les DREETS dans 6 régions : PACA, Grand Est, Normandie, Pays de la Loire, Hauts-de-France et AURA. La dotation d'ici à 2028 pourrait atteindre 21,8 M€. En 2025, l'engagement s'élève à 5,6 M€.

2.5. Règle de calcul des excédents

L'article R.6332-27 du code du travail, modifié par le décret n°2025-558 du 21 juin 2025 a fixé de nouvelles règles de calcul d'excédents de trésorerie : les fonds propres de chaque section comptable dédiés à l'Alternance et au Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de 50 salariés, ne peuvent excéder, au 31 décembre de l'année 2025, 15% des produits de formation comptabilisés sur chaque section au cours de l'exercice. A partir de l'année 2026, ce taux est fixé à 10%.

De plus, les disponibilités au titre de ces actions ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos (hors dotations aux amortissements et provisions). Ces disponibilités excédentaires sont à reverser à France Compétences avant le 30 avril de l'année suivant la clôture de l'exercice.

En 2025, OPCO 2i n'a pas de risque d'excédent sur la section Alternance (couverte par les dotations mensuelles de France Compétences et par la péréquation) ni sur la section Plan de Développement des Compétences -50 salariés (couverte uniquement par les dotations mensuelles de France Compétences).

2.6. TVA

La situation fiscale des OPCO, inchangée en 2025, a pour effet de placer OPCO 2i en crédit de TVA structurel, avec pour conséquence un remboursement trimestriel de ce crédit par l'administration fiscale. Sur 2025, 30,1 M€ de crédit de TVA ont été constatés. Les crédits de TVA des trois premiers trimestres (17,1 M€) ont été remboursés par le Trésor Public sur l'année. Le remboursement du dernier trimestre (13 M€) est intervenu en 2026.

3. Événements postérieurs à la clôture

Dotation France Compétences

Conformément au décret n° 2025-558 du 21/06/2025, France Compétences a notifié par courrier en date du 5 décembre 2025 les dotations définitives 2026 au titre de l'Alternance (745,5 M€) et du PDC-50 (36,2 M€), sur la base d'enveloppes stables pour l'Alternance (3 600 M€) et en recul pour le PDC-50 (521 M€).

Si la dotation Alternance reste identique aux exercices précédents, l'enveloppe PDC-50 a été diminuée avec une répercussion sur la dotation d'OPCO 2i.

Dépenses non éligibles à la péréquation :

Par décret n° 2026-104 du 19/02/2026, les OPCO ne peuvent plus désormais consacrer que 5% (au lieu de 8%) de leur enveloppe Alternance à des dépenses non-éligibles à la péréquation.

Période de reconversion :

Les décrets n° 2026-39 et 2026-40 du 28 janvier 2026 marque la création d'un nouveau dispositif à destination des salariés qui souhaitent bénéficier d'une reconversion professionnelle. Le courrier France Compétences, en date du 9 février 2026, fixe la dotation dédiée à la Période de Reconversion à 9,55 M€ pour OPCO 2i sur une enveloppe de 68 M€.

Convention d'objectifs et de moyens 2026-2028 :

La convention COM 2026-2028 reste en cours de négociation à cette date. Toutefois, afin de participer à l'effort de maîtrise des finances publiques, le ministère du Travail et des Solidarités a demandé aux OPCO de réaliser une économie budgétaire de 100 millions d'euros sur leurs dépenses de fonctionnement. Cette économie sera répartie entre 2026 et 2027 pour respectivement 80 M€ et 20 M€.

Dans cet esprit, il est demandé à OPCO 2i de réaliser une économie de 16,5 M€ sur les deux ans sur les sections Alternance et PDC-50.

Réforme fiscale :

Par courrier en date du 24 février 2026 adressé à tous les OPCO, la Direction de la Législation Fiscale informe les OPCO de la fin de leur régime dérogatoire en matière de TVA à compter du 1^{er} octobre 2026 avec notamment la sortie du champ d'assujettissement de la partie flux métier (hors PDC -50 salariés).

4. Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement de méthode sur le résultat de fonctionnement et le résultat exceptionnel de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;

Cf : 5.12 Impact du changement de méthode sur le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été établis conformément :

- Au règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, dans sa version en vigueur au 1er janvier 2025, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers ;
- Au règlement ANC N° 2019-03 relatif aux comptes annuels des organismes paritaires de la formation professionnelle et de France Compétences, tel que modifié par le règlement ANC N° 2023-07 du 10 novembre 2023 et le règlement ANC N° 2023-03 du 07 juillet 2023 ;
- Au règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié par le règlement ANC N° 2023-03 du 07 juillet 2023.

4.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises en 2025 sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévisionnelle. Les principales durées sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| - Agencements et aménagements | 1 à 8 ans |
| - Installations générales | 1 à 6 ans |
| - Logiciels | 1 à 5 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 1 à 5 ans |
| - Mobilier | 2 à 5 ans |

Cf : 5.1 Actif immobilisé & 5.2 Amortissements

4.2. Fonds gérés

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise.

Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- Aux versements Volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2025. Les Versements Volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2025 restant à encaisser, ont été comptabilisés en produits à recevoir. Les Versements Volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance ;
- Aux Versements Conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branches applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès de OPCO 2i en 2026 au titre de la masse salariale 2025 ;
- Aux dotations de France Compétences pour le financement des actions au titre de l'Alternance et du PDC-50.

Cf : 5.8 Fonds gérés

4.3. Dépenses de formation

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation ;
- Les actions de formation engagées et non encore décaissées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif.

Les taux d'annulation probables appliqués aux engagements 2025 ont été calculés à partir de la constatation des annulations réelles des dossiers clos sur les 3 derniers exercices de chaque dispositif.

Aucun taux d'annulation n'a été appliqué aux engagements au titre du Volontaire dans la mesure où les charges sont intégralement compensées par des produits (versements à recevoir des entreprises et subventions à recevoir auprès des cofinanceurs).

Cf : 5.5 Etat de suivi des EFF

4.4. Subventions

Les appels à projets nationaux et subventions régionales annuels sont comptabilisés à l'actif du bilan de la manière suivante :

- Des engagements déclarés par l'OPCO dans la limite du montant notifié par le financeur ;
- Diminué du montant des acomptes déjà reçus.

La quote-part des frais de mise en œuvre réalisée sur ces fonds est constatée sur le fonctionnement de l'OPCO en transfert de charges, à hauteur des décaissements constatés.

4.5. Comptes financiers

Les placements de OPCO 2i sont constitués de comptes courants rémunérés, de comptes sur livret et de comptes à terme négociables sans aucun risque encouru sur le capital investi.

L'optimisation des placements inter bancaires a permis à OPCO 2i de générer près de 4,9 M€ de produits financiers bruts (avant impôts sur les sociétés).

Cf : 5.10 Résultat Financier

4.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Frais de fonctionnement

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. À la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section fonctionnement (frais de structure et dépenses de missions) sont réparties entre les autres sections au prorata des fonds gérés ou selon les règles de modulations convenues avec la DGEFP dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens triennale 2023-2025.

Cf : 5.9 Convention d'Objectifs et de Moyens

4.8. Effectif engagements de retraite

OPCO 2i a un effectif inscrit de 741 salariés au 31 décembre 2025.

L'évaluation des engagements de retraite des salariés au 31 décembre 2025 a été réalisée selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- convention collective : industrie pharmaceutique
- âge de départ : 64 ans
- évolution de la masse salariale : 0 %
- taux d'actualisation : 3,2 %
- taux de charges sociales : 42,75 %
- turn over de l'année : 6,34 %

Les engagements retraite ont été évalués, selon les règles de calcul actuariel, au 31 décembre 2025 à 5 829 325 €. Ils ont fait l'objet d'une provision complémentaire de 601 991 €, une partie de ces engagements étant couverts par les versements réalisés par l'OPCO auprès de divers assureurs pour une valeur total de 1 765 302 € au 31 décembre 2025.

4.9. Rémunérations et avantages en nature perçus par les 3 personnes exerçant les fonctions les plus élevées

En application des dispositions de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, aucune rémunération n'a été versée aux 3 personnes exerçant les fonctions les plus élevées au sein du Conseil d'Administration d'OPCO 2i au cours de l'exercice 2025 (président, vice-président et trésorier).

5. Notes sur les comptes

5.1. Actif immobilisé

Nature des immobilisations en K€	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Mise en service immobilisations en cours	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amortissements cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
Logiciels	2 746	515	281		3 542	2 703	839
Sous-total Immobilisations incorporelles	2 746	515	281	0	3 542	2 703	839
Logiciels en cours	302	165		-302	165		165
Sous-total Immobilisations en cours	302	165	0	-302	165	0	165
Terrains							
Constructions							
Agencements et aménagements							
Installations générales	2 231	100		-394	1 937	1 375	562
Matériel de bureau et informatique	1 214	350		-68	1 496	990	506
Mobilier	777				777	726	51
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0				0		0
Sous-total Immobilisations corporelles	4 222	450	0	-462	4 210	3 091	1 119
Action Logement	32				32		32
Prêts accordés au personnel	4			-3	0		0
Autres immob.financières	1 118	51		-4	1 165		1 165
Sous-total Immobilisations financières	1 154	51	0	-8	1 197	0	1 197
TOTAL	8 424	1 181	281	-772	9 113	5 794	3 319

5.2. Amortissements

Nature des immobilisations en K€	Amortissements au début de l'exercice	Dotations aux amortissements de l'exercice	Reprises sur amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés en fin d'exercice	Amortissement linéaire
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 141	561	0	2 703	
Logiciels	2 141	561		2 703	1 à 5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 697	772	-378	3 091	
Constructions					40 ans
Agencements et aménagements					1 à 8 ans
Installations générales	1 212	473	-310	1 375	1 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	834	224	-68	990	1 à 5 ans
Mobilier	652	74		726	2 à 5 ans
TOTAL	4 839	1 333	-378	5 794	

5.3. Actif circulant et comptes de régularisation

En K€	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	CPF	TOTAL 2025	TOTAL 2024
ACTIF CIRCULANT								
Subventions à recevoir France Compétences								
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	2 021			87 176			89 197	79 770
ENTREPRISES ET COMPTES RATTACHÉS								
Collecte à recevoir (TTC)				9 103	17 535		26 638	54 639
France compétences		1 136 723	7 811				1 144 534	1 223 097
AUTRES CRÉANCES								
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	10 805	16 877	3 180	24 693	2 266	2	57 823	66 501
Conventions successeurs								164
Autres créances diverses	591	53	1	17			663	655
Charges constatées d'avance	1 061						1 061	1 114
TOTAL	14 478	1 153 653	10 992	120 990	19 801	2	1 319 916	1 425 939
DISPONIBILITES								
Comptes bancaires courants	18 684	71 704	265	91 253	20 204	1 194	203 304	211 615
Compte sur livret	306	997	281	23 812			25 396	23 793
Compte à terme	700						700	700
Dépôt à terme								
Bons à moyen terme négociables								
Intérêts courus	93						93	704
Caisse	0						0	0
TOTAL	19 784	72 701	545	115 065	20 204	1 194	229 493	236 812
COMPTES DE LIAISON								
Moyens communs	44 045						44 045	37 732
Trésorerie Moyens communs	74 260						74 260	64 636
Entre dispositifs		85 779	2 161	6 355	449		94 744	90 797
TOTAL	118 305	85 779	2 161	6 355	449		213 049	193 165
TOTAL ACTIF CIRCULANT	152 567	1 312 133	13 698	242 410	40 453	1 196	1 762 458	1 855 916

5.4. Fonds propres et des dettes

COMPTES ANNUELS 2025

En K€	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	CPF	TOTAL 2025	TOTAL 2024
REPORT A NOUVEAU			497	38 460	27 134	1 040	67 131	65 103
OPERATIONS DE FUSION AR 2i								
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1)		-700	561	336	-361	156	-8	2 027
Transfert RAN CPF - Alternance		700				-700		
TOTAL DES FONDS PROPRES		0	1 057	38 796	26 773	496	67 123	67 131
FONDS DEDIES								
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Provisions pour risques	5 254						5 254	6 150
Provisions pour charges	100						100	
TOTAL DES PROVISIONS	5 354						5 354	6 150
TOTAL SITUATION NETTE ET FONDS AFFECTES	5 354	0	1 057	38 796	26 773	496	72 477	73 280
DETTES		1 150 066	9 670	127 816	9 454		1 297 006	1 431 448
Emprunts et dettes assimilés								
France Compétences								
Charges à payer pour EFF		1 150 066	9 670	127 816	9 454		1 297 006	1 431 448
Fournisseurs	45 192			389	326		45 908	34 695
Fournisseurs (factures à payer)	5 726						5 726	2 291
Fournisseurs / fact. non parvenues	39 467			389	326		40 182	32 404
Dettes fiscales et sociales	7 648			1 931	2 922		12 502	19 338
Fiscales	1 334			1 931	2 922		6 188	12 968
TVA/collecte à recevoir et régularisations de TVA	14			1 931	2 922		4 868	10 245
Etat, autres dettes fiscales	1 174						1 174	2 563
Etat, prélèvement à la source	146						146	160
Sociales	6 314						6 314	6 370
Autres dettes	216	54 063	0	11 087			65 366	60 493
Créditeurs divers	0						0	23
Autres dettes diverses	215	54 058		309			54 583	52 882
Conventions successeurs		5	0	14			19	586
Subventions à reverser				10 764			10 764	7 002
Produits constatés d'avance	112			59 358			59 470	47 083
Comptes de liaison	94 044	111 122	3 056	3 121	1 006	700	213 049	193 165
. Moyens communs		41 371	1 138	1 162	374		44 045	37 732
. Trésorerie Moyens communs		69 751	1 918	1 959	631		74 260	64 636
. Entre dispositifs	94 044					700	94 744	90 797
TOTAL DES DETTES	147 212	1 315 251	12 727	203 702	13 708	700	1 693 301	1 786 221
TOTAL PASSIF	152 567	1 315 251	13 784	242 498	40 482	1 196	1 765 778	1 859 501

5.5. Etat de suivi des EFF (en euros)

ALTERNANCE								
Tableau de suivi des engagements de financement de formation								
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2020 et antérieur	2021	2022	2023	2024	2025	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	26 465 055	49 014 417	132 652 065	403 814 266	1 058 891 744		1 670 837 546
B	Engagements et compléments	1 579 149	1 612 539	4 149 913	8 771 543	10 347 086	1 211 557 460	1 238 017 690
C = A + B	Total I	28 044 204	50 626 955	136 801 978	412 585 809	1 069 238 830	1 211 557 460	2 908 855 236
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	2 481 066	9 952 050	57 346 076	254 706 283	603 039 951	205 728 355	1 133 253 781
E	Annulations de l'exercice N	24 462 329	31 300 290	42 488 601	46 535 058	80 667 864	34 755 160	260 209 302
F = D + E	Total II	26 943 395	41 252 340	99 834 677	301 241 341	683 707 815	240 483 515	1 393 463 083
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	1 100 809	9 374 615	36 967 301	111 344 468	385 531 015	971 073 945	1 515 392 153

Tableau de suivi des engagements de financement de formation								
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	-	5 523 000	55 484 000	296 319 000	865 601 000		1 222 927 000
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N						1 211 557 460	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N						16,70%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N						202 272 264	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice						205 728 355	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	5 523 000	55 484 000	296 319 000	865 601 000		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	5 128 208	52 076 448	275 752 452	803 556 842	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	-	5 128 208	52 076 448	275 752 452	803 556 842	1 136 513 950

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation					
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2023 et antérieurs	2024	2025	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	3 417 588	11 303 070		14 720 658
B	Engagements et compléments de l'exercice N	27 146	84 635	41 137 786	41 249 567
C = A + B	Total I	3 444 734	11 387 705	41 137 786	55 970 225
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	1 585 697	8 266 896	28 003 662	37 856 255
E	Annulations de l'exercice N	1 695 097	1 657 701	2 657 247	6 010 045
F = D + E	Total II	3 280 794	9 924 597	30 660 909	43 866 300
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	163 940	1 463 109	10 476 876	12 103 925

Tableau de suivi des engagements de financement de formation					
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2023 et antérieurs	2024	2025	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	952 000	8 029 254		8 981 254
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N			41 137 786	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N			13,60%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N			5 594 739	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice			28 003 662	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	952 000	8 029 254		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	130 000	389 000	7 539 384	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	130 000	389 000	7 539 384	8 058 384

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	627 079	191 425	1 212 927	2 889 597	25 582 657	111 780 516		142 284 201
B	Engagements et compléments	115 330	142 430	201 087	144 873	696 346	2 861 160	274 362 593	278 523 820
C = A + B	Total I	742 409	333 855	1 414 014	3 034 470	26 279 003	114 641 676	274 362 593	420 808 021
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	116 413	126 999	593 301	1 247 873	15 562 612	87 743 104	164 967 057	270 357 359
E	Annulations de l'exercice N	580 597	183 412	798 511	1 568 166	8 968 871	14 560 068	17 229 864	43 889 488
F = D + E	Total II	697 010	310 410	1 391 812	2 816 039	24 531 483	102 303 172	182 196 921	314 246 848
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	45 399	23 444	22 202	218 432	1 747 520	12 338 505	92 165 672	106 561 173

Tableau de suivi des engagements de financement de formation									
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2019 et antérieurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	500 000	189 031	1 212 927	2 889 597	25 582 657	111 780 516		142 154 727
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N								
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N								
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N								
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice								
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	500 000	189 031	1 212 927	2 889 597	25 582 657	111 780 516		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	21 050	22 169	218 432	1 747 520	12 338 505	92 165 672	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	21 050	22 169	218 432	1 747 520	12 338 505	92 165 672	106 513 347

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2021 et antérieurs	2022	2023	2024	2025	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	89 045	529 801	2 473 843	8 286 583		11 379 272
B	Engagements et compléments	-	28 114	55 578	272 231	16 048 356	16 404 279
C = A + B	Total I	89 045	557 915	2 529 420	8 558 815	16 048 356	27 783 552
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	14 572	197 283	1 246 834	6 418 332	6 646 252	14 523 273
E	Annulations de l'exercice N	57 229	314 342	865 635	971 497	663 682	2 872 385
F = D + E	Total II	71 801	511 625	2 112 469	7 389 829	7 309 934	17 395 658
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	17 244	46 290	416 952	1 168 986	8 738 422	10 387 894

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement		2021	2022	2023	2024	2025	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	-	85 000	1 149 000	6 608 000		7 842 000
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					16 048 356	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					14,50%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					2 326 639	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					6 646 252	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	85 000	1 149 000	6 608 000		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	144 927	657 917	7 075 465	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	-	144 927	657 917	7 075 465	7 878 309

5.6. Etat des échéances des créances et des dettes

CRÉANCES EN K€ (ACTIF)

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽¹⁾
France Compétences	1 144 534
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	89 197
Collecte à recevoir	26 638
Créances fiscales	57 823
Autres créances	663
Fournisseurs/Fournisseurs contentieux	386
Clients/Clients douteux	107
Tiers Akto	58
Autres Créances	113
TOTAL	1 318 855

⁽¹⁾ Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

DETTES EN K€ (PASSIF)

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE	A un an au plus	A plus d'un an
Charges à payer pour EFF	1 297 006	631 390	665 669
Fournisseurs	45 908	45 908	
Dettes fiscales et sociales	12 502	12 502	
Autres dettes	65 366	65 366	
TOTAL	1 420 782	755 165	665 669

5.7. État des produits à recevoir, des charges à payer

PRODUITS à RECEVOIR EN K€ (ACTIF CIRCULANT)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	CPF	TOTAL 2025
France Compétences		1 136 723	7 811				1 144 534
Collecte à recevoir (TTC)				9 103	17 535		26 638
Produits à recevoir							
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	10 805	16 877	3 180	24 693	2 266	2	57 823
Subventions à recevoir cofinancement	2 021			87 176			89 197
TOTAL	12 826	1 153 599	10 991	120 973	19 801	2	1 318 192

CHARGES à PAYER EN K€ (PASSIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	CPF	TOTAL 2025
Charges à payer pour EFF		1 150 066	9 670	127 816	9 454		1 297 006
Fournisseurs (factures à payer)	5 726						5 726
Fournisseurs / Fact. non parvenues	39 467			389	326		40 182
Tva sur collecte à recevoir	14			1 931	2 922		4 868
Personnel, provision CP + Primes	2 819						2 819
Personnel, provision de charges sur CP + Primes	1 214						1 214
Personnel, provision sur organismes sociaux	1 727						1 727
Contribution FPC, effort construction et Handicap	142						142
Etat, prélèvement à la source	146						146
Charges fiscales à payer	1 174						1 174
Reversements France Compétences							
TOTAL	52 429	1 150 066	9 670	130 136	12 702	0	1 355 003

5.8. Fonds gérés

CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES HORS TAXE EN K€	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL
Collecte masse salariale antérieur à 2024 encaissée en 2025		37	37
Collecte masse salariale 2024 encaissée en 2025		15 381	15 381
Collecte à recevoir provisionnée au 31/12/2024		-14 523	-14 523
Ecart provision / encaissement		895	895
Collecte masse salariale 2025 à recevoir comptabilisée au 31/12/2025		14 612	14 612
Versements volontaires reçus en 2025 hors frais de gestion	233 307		233 307
Versements volontaires reçus en 2025 frais de gestion	7 462		7 462
Versements volontaires : variation du produit constaté d'avance au 31/12/2025	-12 484		-12 484
Versements volontaires à recevoir : variation de la provision au 31/12/2025	-26 303		-26 303
TOTAL CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES	201 983	15 507	217 490

DOTATION FRANCE COMPETENCES HORS TAXE EN K€	ALTERNANCE	PLAN DE DEV DES COMPETENCES	TOTAL
Dotation France compétences 2025 reçue pour le financement des actions de formation	892 096	41 541	933 637
Provision 2024 pour le financement des actions de formation	-224 953	-11 087	-236 040
Provision 2025 pour le financement des actions de formation	78 336	7 811	86 148
TOTAL DOTATION 2025	745 479	38 265	783 744

5.9. Convention d'Objectifs et de Moyens

COM 2025 signée + avenant 6.1	En K€					
		Fonds gérés	PDC -50	Alternance	V. Conventionnels	V. Volontaires
	Fonds gérés (dotations + VS)	1 534 631	37 200	1 210 931	11 500	275 000
	Taux de frais de gestion	1,36%	1,79%	1,56%	3,60%	0,34%
	Taux de frais de mission dont 6.1	6,40%	6,30%	7,51%	8,41%	1,44%
	Taux Global dont 6.1	7,76%	8,09%	9,07%	12,01%	1,78%
	Frais de gestion	20 885	667	18 860	414	944
	Frais de Mission dont 6.1	98 194	2 343	90 927	967	3 956
	Total des frais ventilés dont 6.1	119 078	3 011	109 787	1 381	4 900

COM 2025 réelle	En K€					
		Fonds gérés	PDC -50	Alternance	V. Conventionnels	V. Volontaires
	Fonds gérés (dotations + VS)	1 438 896	38 265	1 183 141	15 507	201 983
	Taux de frais de gestion	1,45%	1,47%	1,47%	2,15%	1,26%
	Taux de frais de mission	6,81%	6,34%	7,73%	6,34%	1,55%
	Taux Global	8,26%	7,82%	9,20%	8,49%	2,81%
	Frais de gestion	20 870	563	17 418	333	2 555
	Frais de Mission	97 988	2 428	91 454	984	3 123
	Total des frais ventilés dont 6.1	118 858	2 991	108 872	1 317	5 678

5.10. Résultat financier après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE EN K€	ALTERNANCE	PDC	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2025
Produits sur placements financiers	1 148	27	3 309	404	4 888
TOTAL Produits financiers	1 148	27	3 309	404	4 888
Charges financières	6	0	0	0	7
TOTAL Charges financières	6	0	0	0	7
RÉSULTAT FINANCIER	1 142	27	3 309	404	4 882
Impôt sur Produits de placements	274	6	664	64	1 009

5.11. Résultat exceptionnel après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE EN K€	ALTERNANCE	PDC	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL 2025
Produits exceptionnels divers					
TOTAL Produits exceptionnels	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles					
TOTAL Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL					

5.12. Impact du changement de méthode sur le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024

Retraitement des produits exceptionnels et des transferts de charges au 31 décembre 2024

Comptes annuels 31 décembre 2024	
Rubriques	Montants
Transferts de charges	3 327 360
Produits exceptionnels	8 518
	3 335 878

Retraitements changements de méthode				
Augmentation autres produits fonctionnement	Diminution Transferts de charges	Augmentation résultat Fonctionnement	Augmentation produits financiers	Diminution résultat exceptionnel
3 327 360	-3 327 360	0		
8 518		8 518		-8 518
3 335 878	-3 327 360	8 518	0	-8 518

Retraitement des charges exceptionnelles au 31 décembre 2024

Comptes annuels 31 décembre 2024	
Rubriques	Montants
Cession immobilisations	9 747
Charges exceptionnelles	65 726
	75 473

Retraitements changements de méthode				
Augmentation autres charges fonctionnement	Augmentation charges de personnel	Diminution résultat Fonctionnement	Majoration charges financières	Diminution résultat exceptionnel
9 747		9 747		-9 747
55 950		55 950	9 776	-65 726
65 697	0	65 697	9 776	-75 473

Impact net des retraitements liés au changement de méthode

	Comptes annuels 31 décembre 2024
Résultat d'exploitation	-5 937 924
Résultat financier	10 568 047
Résultat exceptionnel	-66 955
Impôts sur produits financiers	-2 535 695
Résultat de l'exercice	2 027 473

Retraitement changements de méthode				
Augmentation des produits	Diminution des charges	Diminution des produits	Augmentation des charges	Résultats retraités
3 335 878	-3 327 360		65 697	5 995 103
			9 776	10 558 271
	75 473	8 518		0
			-	2 535 695
3 335 878	-3 251 887	8 518	75 473	2 027 473